

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CCAS DU 20 NOVEMBRE 2019 A 18 H 00

Présidente de séance : PAULIN Pascale

Présents : CORAILLER Andrée ; JANIN Véronique ; THOMAS Hélène ; CAZALET Pierrette ; AURILIO Gislaine ; PESLE Pascale ; SALINAS Joséphine

Procuration : STOLBOWSKY Marie-Josèphe à JANIN Véronique ; PUGET Geneviève à PAULIN Pascale

Absents : GAMARD Philippe

Secrétaire de séance : PESLE Pascale

Madame la Présidente de séance ouvre la réunion de la Commission Administrative à 18h00.

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du 23 octobre 2019.

1/ ORGANISATION DU TELETHON

Le programme a été transmis par mail aux associations.

Le CCAS assure l'espace belote, la vente de porte-clef, la buvette, et la tombola.

L'inscription à l'espace belote est de 2 €.

Le début des activités du téléthon se fera à 14h00.

Une date a été définie pour finaliser la préparation des lots de tombola : le vendredi 29 novembre à 18h à la mairie.

2/ ANIMATION DU GOUTER DES RETRAITES DU 16/01/2020

Madame la Présidente de séance fait part aux membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S de l'organisation du goûter pour les personnes retraitées qui se déroulera le 16 janvier 2020.

Après examen des propositions d'animation, le Conseil d'Administration du C.C.A.S :

DECIDE de signer les devis de :

- MAGIKTONY pour un montant net de 300 €,
 - Lucien DE BENEDETTI pour un montant net de 250 €
- pour l'animation de cette manifestation,

CHARGE son Président des démarches nécessaires à cette réalisation.

Voté à l'unanimité – 10 voix pour.

Deux propositions ont été reçues : une du restaurant « La Louisia » et l'autre de **Grain de sucre** pour 15 € par personne.

3/ GOUTER DES RETRAITES DU 16/01/2020 : CHOIX DU TRAITEUR

Madame la Présidente fait part aux membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S de l'organisation du goûter pour les personnes retraitées qui se déroulera le 16 janvier 2020.

Après examen des propositions de traiteurs, le Conseil d'Administration du C.C.A.S :

DECIDE de signer le devis de GRAIN DE SUCRE, domicilié 451 Chemin du Mas de Baron, 30900 Nîmes pour le goûter des retraités, pour un montant de 15 € TTC par personne.

CHARGE son Président des démarches nécessaires à cette réalisation.

Voté à l'unanimité – 10 voix pour.

4/ GOUTER DES RETRAITES DU 16/01/2020 : COLIS DOUCEUR

Madame la Présidente fait part aux membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S de l'organisation du goûter pour les personnes retraitées qui se déroulera le 16 janvier 2020.

Après examen des propositions, le Conseil d'Administration du C.C.A.S :

DECIDE de signer le devis de « AU MARCHAND DE SAISON » domicilié Rue Neuve – 30630 MONTCLUS pour les colis douceur des retraités qui ne peuvent pas se déplacer au goûter, pour un montant de 20 € TTC le colis et 15 € TTC le colis pour les St Laurentais en EPHAD.

CHARGE son Président des démarches nécessaires à cette réalisation.

Voté à l'unanimité – 10 voix pour.

Il y aura un assortiment de salés / sucrés pour 20 € et un assortiment de sucré pour la distribution EPHAD.

3/ GOUTER DE NOEL DES ECOLES DU 19/12/2019

Il y aura un spectacle de marionnettes.

La veille, un temps de préparation pour faire les sachets est prévu le mercredi 18 décembre à 14h00.

4/ REUNION D'INFORMATION FNATH DU 19/11/2019 A 14H30

Cette réunion concernait les informations sur le dossier médical partagé.
Les urgences ont accès à la totalité des informations.

La séance est levée à 19h20.

La prochaine réunion du CCAS aura lieu le vendredi 20 décembre 2019 à 18h00.

La Présidente de séance


Pascale PAULIN

